

LE SITE FINANCIERE-ST-GABRIEL.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose de la gestion de patrimoine en s'appuyant sur 4 produits avec des taux impossibles à obtenir. Il s'agit d'un cas classique d'usurpation d'identité d'une société qui ne proposera jamais ce type de produit. Elle gère des participations dans d'autres sociétés ! Les escrocs ne savent sans doute pas ce qu'est une holding.... Ce n'est pas la première fois que cela arrive.

Le site internet

Il a été créé le 26/02/2026. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/financiere-st-gabriel.com>

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le site est plaisant. C'est très rare mais les performances annoncées pour une ancienneté de 5 mois sont étonnantes....

+ de 1500 clients ? Rare, très rare...

Il est à noter dans les mentions légales une date de mise à jour du 09/01/2026. Il a été créé le

26/02/2026 !!! Trouvez l'erreur.
Les escrocs sont trop forts ! Ils mettent à jour un site qui n'existait pas !!!

Le téléphone

Le site utilise :
Le numéro 07 49 76 39 87
Il fait l'objet d'une alerte :
<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/927850>

Le numéro 09 87 29 06 49
Le numéro 09 87 29 09 39
Le numéro 09 87 29 09 42

Les faux noms

Le site utilise :
• M. Claude Arnaud RIVENET
• M. Stéphane LANEL
• M. Christophe RIVALLAND

Les produits

Il est proposé 5 produits ! Nous reproduisons le tableau envoyé aux consommateurs :

Classe d'actif	Horizon	Cible (Net)
Compte à Terme	12 mois	6.20 %
Livret Bancaire	Immédiat	4,90 %
Private Equity	10 ans	9,00 %+

Il convient d'ajouter :
• Les assurances luxembourgeoises
• Les SCPI de rendement
• Portefeuille Actions & ETF

Il est utilisé le nom de domaine <https://client-fsg20fxtg1r2zpwsn.com/> pour vérifier l'éligibilité.
Il a été créé le 11/03/2026. Nous publions le whois :
<https://www.whois.com/whois/client-fsg20fxtg1r2zpwsn.com>

Les règlements

Il est utilisé :

Un compte néerlandais ayant l'IBAN NL34 CLRB 0037 2801 22

Les informations juridiques

Il est usurpé le nom d'une vraie société totalement étrangère à cette arnaque. Elle n'a ni site ni n° de téléphone. Elle n'en a pas besoin car elle ne vend rien.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 80 € aux frais de l'action soit un total de 130 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

